



P 1021 ID 3312

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 314
Courriel: vhaas@chd.lu

Monsieur François Bausch
Ministre du Développement durable et des
Infrastructures

Luxembourg, le 20 septembre 2018

Objet : Pétition 1021 - Lac de loisirs sur le Plateau du Kirchberg

Monsieur le Ministre,

Au cours de sa réunion du 12 septembre 2018, la Commission des Pétitions a jugé utile de vous soumettre la pétition citée en référence en vue d'une prise de position.

Dans ce contexte j'aimerais vous rendre attentif aux dispositions de l'article 155 (9) du Règlement de la Chambre des Députés qui dit:

"Si la Commission des Pétitions décide de demander une prise de position à un Ministre, elle en informe la commission compétente conformément à l'article 17(1). La prise de position du Ministre est envoyée au Président de la Chambre au plus tard dans un délai d'un mois. Si le Ministre compétent n'est pas en mesure de fournir sa réponse dans le délai prescrit, il en informe le Président de la Chambre tout en indiquant et les raisons d'empêchement et la date probable de la réponse. Le Président de la Chambre peut accorder un délai supplémentaire d'un mois. A défaut de réponse du Ministre à une demande de la Commission des Pétitions dans le délai prescrit, le membre du Gouvernement concerné est invité pour une prise de position orale à la Commission des Pétitions."

J'adresse copie de la présente à Monsieur Fernand Etgen, Ministre aux Relations avec le Parlement.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments très distingués.



Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés

PETITION PUBLIQUE 1021

Intitulé de la pétition:

Lac de loisirs sur le Plateau du Kirchberg

But de la pétition:

Le parc immobilier au Kirchberg est en train de se développer. Avant que ce soit trop tard peut-être qu'on peut considérer le projet d'un lac de loisirs artificiel au profit des résidents, des professionnels et des touristes de Luxembourg.

Motivation de l'intérêt général de la pétition:

Le 22 mars 2018 le quotidien l'Essentiel a publié l'article 'Le Kirchberg mise sur plus de logements' qui parle sur l'arrivée de beaucoup de nouveaux logements sur le Plateau du Kirchberg (<http://www.lesessentiel.lu/fr/luxembourg/story/10332172>). On peut se demander si, dans cette zone en pleine expansion, une partie de l'espace naturelle sera préservée et si, en guise d'alternative, un lac de loisir pourrait y remédier. Autres arguments en faveur d'un lac artificiel qu'une meilleure qualité de vie seraient: - la diversification des lieux touristiques au Luxembourg qui rentrerait dans le cadre de 'Tourisme 2022', (<http://www.inspiringluxembourg.public.lu/fr/outils/publications/tourisme/Vision-2022-pour-le-tourisme/index.html>) - la diversification des zones commerciales (magasins, terrasses, loisirs, sport) et d'évènements, - réserve d'eau en cas d'incendie, et - protection de l'héritage naturelle de la faune et flore locale.

Dépôt: le 18.05.2018 à 21:52

Pétitionnaire: Max Antony



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 314
Courriel: vhaas@chd.lu

Monsieur Max Antony

Luxembourg, le 20 septembre 2018

Objet : Votre pétition publique 1021 - Lac de loisirs sur le Plateau du Kirchberg

Monsieur,

Veillez trouver en annexe copie d'une lettre que je viens d'envoyer à Monsieur le Ministre du Ministre du Développement durable et des Infrastructures, en vue d'une prise de position au sujet de la pétition citée en référence.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés